



Super Soco rappelle Super Soco Scooter électrique



- Noms des modèles ou références concernés : **Super Soco Scooter électrique**
- Marque : **Super Soco**
- **GTIN 17.11.2019 - 22.08.2023**
- Informations complémentaires : **CPX (e13*168/2013*00870), CPX PRO (e13*168/2013*00869), VS1 (e13*168/2013*00831), VS1 PRO (e13*168/2013*00825)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Le boulon de levage peut se casser et causer une perte de contrôle du guidon, ce qui augmente le risque d'accident.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre